



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

 **RUGBY**



 **DOSSIER DE CANDIDATURE**

 **Année Scolaire : 2025/26**

**INSCRIPTION**

**NOM et Prénom du candidat** :

Date de naissance :

Classe demandée pour 2025/26 :

Constitution du dossier :

1. Lettre du Proviseur
2. Présentation de la section sportive
3. Modalités de recrutement
4. Fiche d’inscription
5. Dossier sportif
6. Charte élève

Ce dossier est **à rendre pour le mercredi 07 mai 2025, dernier délai**, accompagné des différentes pièces demandées.

Pour vous renseigner :

* M. CHIVOT Bernard (professeur d’EPS coordonnateur de la section) – tél. 06 73 60 95 21

|  |  |
| --- | --- |
| Téléphone 03 81 99 84 84Fax 03 81 90 34 09 Mélce.0251994G@ac-besancon.fr**1B rue Donzelot****25206 MONTBELIARD CEDEX** | **SECTION SPORTIVE ACADEMIQUE****RUGBY**Madame, Monsieur,Je vous prie de trouver ci-joint le dossier de candidature à la section sportive scolaire Rugby.Les différentes pièces du dossier sont à nous rendre dûment complétées **pour le 07 mai 2025 dernier délai**.Cette rentrée 2025 marque la 16ème année de cette section sportive au lycée Polyvalent de Montbéliard. La pratique sportive est intégrée à l'emploi du temps des élèves à raison de deux entraînements par semaine.L'encadrement sera assuré par Messieurs Bernard CHIVOT, professeur certifié d'Education Physique et Sportive, titulaire du B.E.E.1, Gwen LE LETTY, diplômé fédéral et Jeunesse et Sport et ponctuellement par des intervenants de la ligue.Les candidats retenus après les tests sportifs devront remplir l'une des conditions suivantes :- être admis en 1ére ou 2de Générale et Technologique (décision du Principal de votre Collège à l'issue du Conseil de classe du 3ème trimestre).- être admis en 2de Professionnelle (décision de la Commission Départementale d'affectation en Lycée Professionnel).L'objectif de cette structure est de mener simultanément les études et la pratique du rugby. Il ne serait pas concevable qu'un élève privilégie l'une de ces deux activités au détriment de l'autre.D'autre part, conscient des difficultés que peuvent rencontrer les élèves, un coordonnateur assure la liaison entre les équipes pédagogiques, le corps médical, l'entraîneur, les responsables administratifs, les parents d'élèves et les élèves. Il est membre du conseil de classe. Cette tâche sera assurée par Monsieur CHIVOT.Il est possible que, dans l'intérêt de l'élève, et en cours d'année scolaire, une exclusion de l'activité sportive soit prononcée temporairement.Le déroulement de la scolarité est entièrement comparable à celui des autres élèves et s'effectue suivant les mêmes critères, le contenu des enseignements est respecté et notre objectif est de mener les élèves vers le maximum d'autonomie. Un bilan trimestriel est effectué.Des possibilités en internat sont proposées et vivement conseillées pour les élèves résidant à plus de 20 Km.Dans l'espoir que ces renseignements vous permettront de mieux connaître notre dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.Le ProviseurFrédéric CARLIER |

**PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE**

**RUGBY**

Ouvert depuis la rentrée 2010 sur les deux unités pédagogiques :

* lycée général et technologique
* lycée professionnel

**Un environnement favorable**

* L’établissement bénéficie de conditions matérielles optimales.
* Il est situé au cœur d’un pôle d’équipements sportifs d’excellence.

**Pour qui ?**

* filles et garçons
* licenciés clubs
* élèves sportifs désireux d’approfondir une nouvelle pratique

**Comment ?**

* horaires intégrés à l’emploi du temps (2 créneaux) plus stages
* 1 entraînement (optionnel) avec le club local (1h30)

**Objectifs**

* construction de compétences permettant d’accéder à un haut niveau de pratique
* ouverture aux rôles à responsabilités (jeunes officiels arbitrage, managérat)
* accès à des connaissances sur la préparation physique et l’entraînement (musculation, diététique, récupération)
* participation aux compétitions UNSS de niveau académique et national
* préparation à l’épreuve rugby du CCF pour les bacs pro.



**MODALITES DE RECRUTEMENT – section rugby**

* Date limite de réception des dossiers de candidature : MERCREDI 07 MAI 2025 au bureau de la Vie Scolaire (site Grand Chenois) ou auprès de Mme BOUTEILLER (CPE).
* Tests sportifs (sous réserves) MERCREDI 21 MAI 2025 (sur convocation ou en fonction des résultats sportifs de l’année).

***Mise en pratique à partir de 13 h 30 sur le terrain du lycée polyvalent de Montbéliard – site Viette (prévoir une paire de crampons et une paire de baskets).***

* Liste des admissibles : à partir du 26 MAI 2025
	+ Élaboration de la liste des admissibles par la commission spécialisée, à partir du classement des dossiers scolaires et des résultats des tests sportifs.
	+ La décision de la Commission est proposée à l’Inspecteur d’Académie.
* Confirmation admission : Deuxième quinzaine de JUIN 2025

Confirmation des admissions après réception des décisions définitives d’orientation dans les collèges (avec bulletin du 3ème trimestre).

* Envoi aux familles des dossiers d’inscription dans l’établissement.

Une participation financière aux frais d’équipement sera demandée aux familles à l’admission.
**La production d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby délivré par un médecin spécialiste en médecine sportive est impérative pour valider l’intégration définitive.**







**FICHE D'INSCRIPTION – section rugby 2025/26**

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de la famille :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Etablissement scolaire actuel :

Classe :

Avis du professeur principal (travail, comportement, respect des règles, relation avec la famille) :

Régime souhaité : Externat Demi-pension Internat

Classe demandée (préciser la formation 2de, 1ère, Terminale, Bac Pro …) :

Options ou spécialités pour les autres formations (voie prof.) :

Langue vivante 1 : Allemand Anglais

Langue vivante 2 : Allemand Anglais Espagnol Italien

**A JOINDRE IMPERATIVEMENT A CETTE FICHE**

* Une demande d’inscription sur papier libre rédigée par le candidat où apparaissent ses motivations pour intégrer la section sportive rugby et signée par les parents.
* **1 copie des bulletins des deux premiers trimestres de l’année en cours (faire parvenir le bulletin du 3ème trimestre dès que possible).**

**DOSSIER SPORTIF – section rugby 2025/26**

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire actuel :

Classe :

Etes-vous inscrit à l’association sportive de votre établissement ?

* Participez-vous aux compétitions UNSS ?
* Dans quelle(s) activité(s) ?
* A quel niveau ?

Avis du professeur d’EPS (avec signature) :

Etes-vous licencié dans un club de la Fédération Français de Rugby (**ce n’est pas une obligation**) ?

* Lequel ? Entraîneur : Tél :
* Depuis combien de temps ?
* Combien de séance(s) par semaine ?
* Références sportives : Sélection départementale

Sélection régionale

**Avis du cadre fédéral (CTS-CRT) ou de l’entraîneur du club (avec signature).**

**CHARTE ELEVE – section rugby**

**Chaque élève, membre de la section sportive rugby, bénéficie :**

* De deux entraînements à son emploi du temps et un, optionnel, avec les clubs partenaires,
* d’un suivi scolaire : préparation à l’orientation, évaluation trimestrielle pour tous (appréciation), participation du professeur coordonnateur aux conseils de classe,
* d’un suivi médical,
* d’une éducation à la « citoyenneté sportive » : information : sur les problèmes liés au dopage, à l’entraînement – récupération, à la diététique et à la formation de « jeune officiel »,
* d’une prise en charge concernant la participation aux compétitions scolaires (déplacements, etc.),
* d’une dotation en équipements,
* d’une préparation à l’épreuve en contrôle continu du menu E.P.S. pour les élèves de terminale professionnelle.

**En contrepartie, l’élève s’engage à :**

* suivre le cursus durant **toute** sa scolarité au lycée (sauf décision administrative),

* respecter le règlement intérieur de l’établissement,
* être assidu et ponctuel à tous les entraînements,
* respecter le plan de travail et le suivi personnel proposés par les entraîneurs de la section sportive,
* apporter une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de travail (salle, terrain, balnéothérapie),
* travailler en relative autonomie sur certaines séquences,
* fournir, en début de chaque année scolaire, un certificat médical délivré obligatoirement par un « médecin du sport », datant de moins de trois mois, autorisant l’intégration de l’élève à la section sportive et attestant de la non contre-indication à la pratique de rugby de compétition.

**Nom et prénom de l’élève** : …………………………………………………………………………….

 Le Proviseur Le professeur Les parents L’élève

 coordonnateur